

Ouagadougou, le 02 SEPT 2022

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel, sans formation, de recrutement de deux (02) Assistants de Vérification profil : Inspecteur des Impôts, spécialité Cadastre et Domaine, session 2022.

Ce sont :

ASSISTANTS DE VÉRIFICATION PROFIL : INSPECTEURS DES IMPÔTS, SPÉCIALITÉ CADASTRE ET  
DOMAINE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	TAMBOURA IBRAHIM	358659J	B14520281	11/03/88
2	TIORO ABDAMANE	104887V	B7678139	21/05/79

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption.

En outre, ils sont informés que l'entretien oral avec le jury se déroulera, à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, le Samedi 17 septembre 2022, à partir de 08 heures.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
Hamidou SAWADOGO  
Chevalier de l'Ordre National